

**LE GUIDE DES
ORIENTATIONS POLITIQUES
HEMOISES
2008-2014**

Le nouveau guide des orientations politiques hémoises s'inscrit dans la continuité de celui qui a permis de mener l'action de développement de notre commune entre 2001-2008.

Parce que l'efficacité de l'action politique est fondée sur un projet cohérent, lisible et compréhensible par tous, ce nouveau guide a l'ambition de présenter les grands principes et les objectifs que s'est fixés la nouvelle équipe municipale.

Ce nouveau guide a été actualisé en tenant compte des attentes nouvelles des habitants et orienté au plus près des besoins et souhaits de nos concitoyens. Il souligne la volonté municipale d'agir en même temps sur l'urbain et l'humain et le souci constant d'être au rendez-vous de chaque étape de la vie.

Du GPH au GOPH

En 1999, la ville de Hem a adopté un schéma directeur dessinant les grandes lignes du développement de notre commune à l'horizon 2020. Le Grand Projet Hémois est né d'une réflexion politique sur l'avenir de la commune nourrie d'études et de concertations avec les habitants.

Au moment de son adoption par le conseil municipal, ce Grand Projet Hémois a permis d'impulser une nouvelle dynamique sur la commune tant avec les acteurs locaux, habitants ou associations, qu'avec les institutions ou collectivités compétentes. Forte d'un projet d'aménagement cohérent, ambitieux et durable, la ville de Hem a pu trouver les soutiens nécessaires à son développement et a pu intégrer des dispositifs contractuels qui ont accéléré sa modernisation.

Le GPH présente un projet d'aménagement de la ville dans sa globalité qui se manifeste autour de 5 axes majeurs que sont : la requalification durable des espaces publics, le reflet d'une identité à travers une centralité, la valorisation des espaces naturels, le développement économique et la préservation du patrimoine communal.

Sa mise en œuvre a été basée sur trois vecteurs essentiels que sont **l'Unité, la Convivialité et la Sécurité**. En conséquence, il s'agit d'effectuer des aménagements, de développer des politiques sectorielles et mobiliser des moyens pour que la ville ne fasse qu'Une et qu'elle ne soit pas une juxtaposition de quartiers, pour que les hémois vivent ensemble en toute sérénité et non les uns à côté des autres.

Après dix années d'application de ce Grand Projet, les avancées sont significatives. Certes beaucoup de choses restent à faire mais la dynamique est bel et bien lancée. La rénovation urbaine des quartiers a été engagée, la hiérarchisation du réseau viaire a été amorcée. Chaque quartier s'est vu doter d'équipement public structurant, la politique d'école de discipline a porté ses fruits et la préservation des zones naturelles a définitivement inscrit la ville de Hem à la campagne.

Accompagné par des politiques essentiellement centrées sur le cadre de vie, la jeunesse et l'entité familiale définies dans le Guide des Orientations des Politiques Hémoises voté en 2002, le GPH a été un véritable levier de développement pour la ville de Hem. Sa concrétisation a démontré qu'une mobilisation de tous les acteurs est possible dès lors que le projet est partagé.

L'ensemble des politiques définies dans le GOPH élaboré pour le mandat 2008-2014 poursuit la déclinaison du projet de territoire qu'est le Grand Projet Hémois. Qu'elles soient éducatives, environnementales, économiques, sociales, culturelles ou sportives, ces politiques visent à conforter l'action menée jusqu'alors, toujours dans le but de rassembler les hémois, de renforcer l'unité de notre ville, d'affirmer sa convivialité et favoriser les échanges entre les générations. L'objectif final, étant de tout mettre en œuvre pour développer un véritable esprit de ville porté par des hémois heureux de vivre ensemble et fiers d'habiter Hem.

A travers toutes les politiques sectorielles, le GOPH 2008-2014 a l'ambition d'explicitier les orientations stratégiques des 6 prochaines années et de dessiner les contours de notre action locale en précisant un certain nombre d'actions-phare sans pour autant être exhaustif. Ces politiques bénéficieront d'un appui et d'une mobilisation de moyens dans le cadre de dispositifs spécifiques qui s'appliquent dans les quartiers prioritaires et envers les publics qui en ont le plus besoin (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Dispositif de Réussite Educative...).

Ce guide est un gage de lisibilité et de transparence de l'action menée par la Municipalité. Il permettra de mobiliser les acteurs et les ressources de notre collectivité et d'inscrire les intentions de la ville dans la perspective de contractualisation avec nos partenaires que sont l'Etat, les collectivités (Région, Département...), les institutions compétentes (CAF...) et les associations.

Les finalités

Le développement des politiques de la ville s'articule autour de 3 grandes finalités qui constituent la trame du Guide des Orientations Politiques Hémoises 2008-2014. Elles reflètent les aspirations des Hémois et impriment leur cohérence aux actions engagées par la ville ou à son initiative.

Les 3 finalités :

- **Améliorer le cadre de vie des habitants** sur l'ensemble de la commune, dans tous ses quartiers à travers une action de développement urbain, dynamique, harmonieux et durable pour permettre à chaque Hémois d'être bien dans sa ville.

- **Favoriser les liens entre et au sein des générations** sur l'ensemble de la ville grâce à des actions qui répondent aux attentes des différents âges de la vie et à la diversité des situations auxquelles les familles peuvent être confrontées. Des actions qui encouragent rencontres et échanges entre les différents âges de la vie pour mieux vivre ensemble.

- **Favoriser l'image de la ville et la convivialité** en valorisant la qualité de son cadre de vie, le dynamisme de son territoire, la créativité de ses associations et de ses habitants pour que l'ensemble de la ville rayonne au cœur de la Métropole et que Hem s'affirme pleinement comme une ville attractive.

Améliorer le cadre de vie des habitants

L'espace urbain est le premier élément de l'identité d'une ville, le plus immédiatement perceptible, le plus directement porteur de sens. Le type d'architecture, la typologie de l'habitat, l'organisation de la trame viaire, sont les traits essentiels d'une ville, qui marquent les esprits, et qui esquissent, pour celui qui ne la connaît pas, ce que peut être son passé, les influences qu'elle a subies ou maîtrisées, ainsi que l'histoire de la communauté humaine qui y vit chaque jour.

Etre bien dans sa ville, c'est donc vivre dans une commune où l'urbanisme fera le choix du respect de l'humain, via la qualité de l'habitat, la répartition judicieuse des activités et la fluidité des déplacements. C'est la politique d'aménagement communal qui devra illustrer ces choix, guidés par la volonté constante de désenclaver la ville, pour mieux relier ses quartiers et les hommes.

Bien vivre dans sa ville, c'est aussi évoluer dans une ville attentive aux nouveaux enjeux environnementaux. L'attention portée par nos concitoyens à la qualité de notre cadre de vie s'est fortement accentuée au cours des dernières années. La prise de conscience du développement de phénomènes naturels susceptibles d'avoir de lourdes conséquences sur la biodiversité ainsi que sur l'espèce humaine et ses modes de vie, a profondément influencé la hiérarchie des enjeux des politiques publiques. L'effet de serre et ses implications, les changements climatiques et ses effets néfastes, sont ainsi devenus des préoccupations essentielles qui justifient le déploiement de mesures législatives et réglementaires destinées à faire éclore de nouveaux comportements, plus respectueux de l'environnement, plus responsables.

Le Grenelle de l'environnement l'a démontré : chacun (individus, groupes sociaux, associations, organisations professionnelles, collectivités publiques, Etat...), a un rôle à jouer pour la préservation des ressources de notre planète, et la valorisation de notre environnement quotidien. Une ville consciente de ces enjeux est une ville qui s'inscrit, à la mesure de ses moyens et possibilités, dans cette dynamique.

Le développement de la ville doit s'opérer dans un souci d'équilibre des populations, de l'habitat, des équipements, des activités économiques, des espaces publics et des espaces naturels. Tout l'enjeu dans une ville est de réunir les conditions favorables à ce développement en considérant son environnement géographique, économique et social.

Le cadre de vie doit être amélioré en continu. L'effort qualitatif ne peut uniquement s'appuyer sur des éléments phare, il doit se traduire sur la totalité du territoire à travers la préservation du patrimoine, l'amélioration de la qualité urbaine et la valorisation de l'environnement. Il suppose que la ville déploie et mette en oeuvre les mesures nécessaires pour offrir les moyens et l'envie d'y vivre.

L'enjeu pour la commune de Hem est de rendre la ville encore plus agréable à vivre et plus respectueuse de son environnement. Les aménagements engagés dans les différents quartiers que ce soit à Beaumont, dans les Hauts Champs-Longchamp, à la Blanchisserie ou à la Vallée 2, tous ont pour objectif commun d'améliorer l'environnement urbain et le quotidien des habitants. Ils s'accompagnent d'une action forte qui entend faire une plus grande place au végétal dans la commune parallèlement à des aménagements qui visent à concilier les différents usages des espaces publics et à diversifier l'offre de logements.

L'amélioration du cadre de vie passe également par une action volontariste sur l'habitat où il s'agira pour la ville de Hem de répondre aux attentes des familles et aux impératifs d'une politique de peuplement équilibré.

Par ailleurs, Hem tient à confirmer son statut de ville à la campagne. Forte de ses 300 hectares d'espaces naturels, elle entend faire profiter tous les habitants de la ville de la richesse de ces espaces en facilitant leur accès. L'accessibilité vers les zones vertes nécessite une mise en réseau au sein même de la ville pour relier les quartiers entre eux et ainsi favoriser les déplacements et le désenclavement.

Bien vivre dans sa ville, c'est aussi vivre dans une ville propre. Cela n'est possible qu'avec l'implication de chacun qui relaye la coordination de tous les acteurs et la mobilisation de la collectivité.

Bien vivre dans sa ville, c'est enfin y vivre en toute tranquillité, dans un environnement urbain sécurisant et respecté. Il appartiendra à la ville de prévenir des risques de dégradation de conditions de vie dans tous les quartiers afin d'assurer un véritable bien vivre.

Les orientations : pour un cadre de vie plus agréable

- **Valoriser et développer les zones naturelles**

Il s'agira de **développer et valoriser les zones naturelles** de notre commune en s'appuyant principalement sur les atouts que présente en particulier le parc de la Marque. La volonté de la commune est de permettre à tout habitant de Hem de profiter de cet espace naturel, riche de ses paysages et de sa biodiversité. Pour ce faire, la ville entend valoriser la coulée verte, favoriser le liaisonnement des quartiers par des liaisons douces et permettre un accès plus rapide à la campagne. Au cœur de la ville, le Jardin des Perspectives doit constituer un véritable trait d'union entre le milieu urbain et rural. Il est un point de jonction entre les quartiers qui favorise la rencontre entre les populations.

- **Permettre à chaque quartier d'accueillir sa part de nature**

Au fil de son urbanisation, la ville de Hem a acquis une réputation de ville de banlieue tout en gardant cependant les caractéristiques d'une ville aérée et résidentielle. Avec un taux de 2039 habitants/km², la ville s'est développée tout en maintenant une densité urbaine en deçà de la moyenne des communes de sa strate démographique¹. L'objectif est de préserver cette spécificité et ainsi offrir à chaque quartier des espaces paysagers ou récréatifs.

L'amélioration de la qualité urbaine réside dans un usage des espaces verts qui soit respectueux de leur fonction dans les différents quartiers. Ceci passe par une identification partagée du rôle que joue l'espace dans son environnement, la distinction des espaces publics et privés qui peut notamment s'illustrer par des actions de résidentialisation favorisant leur appropriation par les habitants.

Redonner toute sa place à la nature passe par une présence soutenue du végétal sous toutes ses formes (alignement d'arbres, espaces verts ou fleuris...) dans l'ensemble de la ville. Cette présence végétale en ville répond aux aspirations des habitants mais aussi aux enjeux de la biodiversité.

¹ Croix = 4648 hab/km², Wasquehal = 2703 hab/km²

- **Rendre la ville plus propre, plus entretenue**

Dans une ville où les activités se développent, **la propreté urbaine constitue un enjeu essentiel de la qualité du cadre de vie**. Logiquement, la propreté de la ville demeure une priorité constante pour les Hémois. L'action de la ville dans ce domaine ne peut qu'être complémentaire de la politique de gestion des déchets ménagers qui relève de la compétence de Lille Métropole Communauté Urbaine. Pour répondre à cette attente, l'accent est porté sur le renforcement des moyens mis à disposition des services municipaux afin d'intensifier le nettoyage des voiries et trottoirs et lutter efficacement contre les nuisibles.

L'efficacité du dispositif destiné à assurer la propreté de la ville passe par une coordination des acteurs dans le cadre d'une gestion urbaine de proximité.

De la même manière, l'aménagement de la ville doit prévoir la présence du mobilier élémentaire permettant de conserver la ville propre au jour le jour (corbeilles publiques, espaces canins...). Au delà des moyens, c'est toute une démarche de coresponsabilité de la propreté de la ville qu'il convient d'engager, la commune étant dans ce domaine partenaire des habitants qui doivent eux mêmes développer une attitude facilitant la propreté de l'espace urbain. Là peut être plus qu'ailleurs, ce sont les comportements individuels qui influent directement sur l'état de la ville.

La sensibilisation des habitants menée au travers de campagnes régulières rappelant l'importance des bons gestes à effectuer au quotidien est le premier axe d'une lutte déterminée contre les incivilités dans ce domaine (tags, dépôts sauvages, stationnement intempestif d'épaves de véhicules...). Il doit être accompagné, pour être pleinement efficace, d'une action d'éducation envers les plus jeunes et d'une action destinée à réprimer de façon systématique les actes irrespectueux de la propreté de la ville. C'est dans ce but que sera instaurée une brigade de propreté urbaine.

Enfin, la recherche d'un environnement urbain harmonieux passe par une volonté de lutter contre les pollutions sonores ou visuelles. Ceci implique pour exemple une meilleure maîtrise de l'affichage publicitaire, une meilleure répartition de la signalétique ainsi que l'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques aériens.

- **Favoriser le fonctionnement durable**

A l'horizon du mandat, il s'agira progressivement de **prendre en compte l'impact sur l'environnement de l'activité municipale**. Dans cette optique, une attention sera particulièrement portée sur les bâtiments, les véhicules, les achats de la ville, l'éclairage public et la gestion des espaces verts. Ces actions, soucieuses d'un meilleur respect de l'environnement naturel, économique, sanitaire et social, mettront en œuvre des solutions innovantes et durables et devront générer une réduction des coûts de fonctionnement.

Le développement durable est l'affaire de tous. Pour que chacun puisse agir individuellement et acquérir des comportements éco-responsables, une information adaptée et une sensibilisation au développement durable seront dispensées. Des dispositifs incitatifs d'aide au développement durable doivent encourager les initiatives des particuliers et participer à l'amélioration des performances environnementales de notre commune. Les habitants et les associations seront invités à une large concertation sur la question et pourront enrichir le projet municipal pour un développement durable.

- **Equilibrer les déplacements dans la ville**

Un développement équilibré de la ville suppose également une organisation harmonieuse des déplacements sur le territoire de la commune. Chacun doit pouvoir se déplacer dans les meilleures conditions. Là encore, il s'agit de concourir, via la prise en compte de l'ensemble des modes de déplacements, à maintenir un cadre de vie agréable, et à encourager des comportements à la fois respectueux de l'environnement, et attentifs à une consommation raisonnée de l'énergie. Dans ce but, il est nécessaire de mieux partager les usages de la rue entre l'automobiliste, le piéton et le cycliste. D'une manière générale, le réaménagement des rues doit intégrer cette préoccupation, à travers une limitation de la vitesse dans le cadre de zones 30, l'installation de ralentisseurs et l'aménagement de places de stationnement qui permettent d'éviter le stationnement anarchique des véhicules.

La place du cycliste sur la voie publique doit être mieux prise en compte, et l'utilisation du vélo encouragée. Une ville attentive à son environnement est en effet une ville qui suscite l'emploi de mode de transports alternatifs à l'automobile, à l'instar des transports collectifs. La ville sollicitera donc Lille Métropole Communauté Urbaine pour une amélioration significative des transports en commun existants (fréquence, horaires et structures) notamment en lien avec la future Ligne à Haut Niveau de

Service reliant Hem à Roubaix. La desserte en transports en commun vers Villeneuve d'Ascq et Lille devra également être améliorée, en lien avec Transpole.

Le schéma des déplacements dans la ville participe enfin au renforcement de l'unité de celle-ci. Dans cette logique, il est nécessaire de mettre en place une offre de transport spécifique pour relier les différents quartiers de la Ville et répondre ainsi à la demande de chaque Hémois, quelque soit son âge et ses moyens.

- **Attirer de nouveaux habitants et favoriser la mixité**

Dans un contexte de crise du logement, la ville de Hem prendra toute sa part dans la production de nouveaux logements. Elle mènera une politique active d'habitat qui permettra de répondre à la demande mais aussi corriger les déséquilibres générés par les modes d'urbanisation liés à son histoire. Cela se traduira par une offre d'habitat attractive et diversifiée.

La priorité pour la ville de Hem sera de reconquérir en particulier les classes moyennes et ainsi offrir un produit logement qui répond à leurs attentes. Ainsi, la construction de logement en accession sera recherchée sur l'ensemble de la ville et en particulier dans les secteurs où l'habitat social est très présent. Facilités par la mise à disposition de foncier directement par la collectivité (friche Debuschère) ou la constructibilité au Plan Local d'Urbanisme, ils devront contribuer à favoriser la mixité sociale à l'échelle du quartier et participer dans tous les cas à l'attractivité de celui-ci. Dans la même logique, la construction de logement social sera appréhendée dans chaque projet d'aménagement de sorte que les programmes de logement participent concrètement au rééquilibrage du peuplement.

Dans les quartiers prioritaires, les enjeux de la politique du logement relèveront essentiellement dans la capacité à favoriser le parcours résidentiel. En plus d'offrir un habitat adapté, il s'agira de mettre en œuvre une attribution équitable et adaptée des logements en facilitant les échanges et la mobilité dans les logements sociaux pour favoriser la décohabitation et lutter contre la sous ou sur-occupation.

- **Améliorer l'habitat**

L'effort consenti pour attirer de nouvelles populations ne peut se réduire à la simple production de logements neufs. L'attractivité de notre ville passe également par une valorisation de notre patrimoine bâti et l'entretien de celui-ci. Dans l'habitat ancien, il s'agira de veiller aux niveaux de confort des logements « 1900 -1930 » en particulier dans les anciennes courées qui nécessitent des Opérations spécifiques (OPAH...) ou encore inciter les propriétaires à intervenir pour une mise en valeur de leur logement (aide à la rénovation de façades) en complément d'une réfection qualitative de voirie engagée par la collectivité. Dans le patrimoine social, la résidentialisation est devenue une requalification incontournable pour changer l'image d'un ensemble de logements. Outre une intervention sur le bâti, la résidentialisation consiste à travailler les abords immédiats des bâtiments, distinguer les espaces publics-privés qui permet de créer des unités résidentielles et qui facilite ainsi l'appropriation des espaces par les habitants. Cet « espace » transitoire entre le logement et le quartier en lui-même génère une amélioration dans la gestion de l'immeuble (tri sélectif) et un sentiment de sécurité conforté par la présence des médiateurs et leur approche de proximité dans les quartiers. Il participe sans conteste à l'embellissement du secteur, du quartier, de la ville.

- **Vivre dans un environnement tranquille** Vivre dans une ville agréable, c'est aussi vivre dans un environnement urbain sûr et serein. De ce point de vue, le bien vivre à Hem implique une mobilisation constante des actions visant à assurer la tranquillité publique dans la ville, la lutte contre les incivilités, et la sécurité de l'espace public.

Identifier les risques, informer les publics sensibles, anticiper par des aménagements adaptés, susciter l'adoption de comportements responsables, sont autant d'enjeux d'une politique axée sur la sensibilisation et la sanction. Respect du cadre de vie, respect de la réglementation sont ainsi les deux axes autour desquels s'articule la politique de prévention de la ville.

La ville, par le biais de sa police municipale, dont l'action est orientée vers un rôle de prévention de proximité en lien direct avec les habitants, est un acteur de premier plan dans le domaine de la tranquillité publique. Elle inscrit son action dans le cadre des dispositifs de sécurité et de prévention de la délinquance mis en place au niveau intercommunal, afin de parvenir à une meilleure coordination des acteurs. L'action de la police municipale est renforcée dans le cadre d'un partenariat avec la police

nationale, dont elle est complémentaire. C'est également dans ce contexte, qu'un accompagnement davantage personnalisé des victimes doit s'envisager.

- **Sensibiliser et responsabiliser**

La ville compte par ailleurs développer les actions de sensibilisation visant à prévenir les conduites individuelles susceptibles d'entraîner des troubles à la tranquillité publique, en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés. Le maintien d'un cadre urbain sûr et calme suppose en effet l'implication de chaque Hémois, à travers des actions de responsabilisation individuelle (sécurité routière, respect du code de la route, prévention des conduites à risques ou addictives...). L'objectif est de prévenir les comportements incivils, déviant, et susceptibles de constituer un danger pour autrui.

- **Vivre dans un environnement urbain sécurisant et respecté**

Une ville plus sûre est aussi une ville qui a intégré la dimension de la sécurité des habitants dans les aménagements urbains qu'elle entend réaliser sur son territoire afin d'une part de réduire les sites anxigènes susceptibles de générer des situations d'insécurité (rénovation de l'éclairage public, expérimentation de la vidéo surveillance) et d'autre part de faciliter la cohabitation des usages de la voie publique (zones 30, rendre les trottoirs aux piétons en facilitant le stationnement, accentuation des contrôles de vitesse). L'objectif de veiller au maintien d'un cadre de vie de qualité suppose enfin de faire respecter la réglementation si nécessaire via une sanction régulière des comportements qui portent atteinte à cet impératif.

Favoriser les liens entre et au sein des générations

La ville est par excellence l'espace privilégié de développement des échanges, économiques ou culturels, des rencontres, des débats. Elle est également le lieu où se tissent les solidarités entre les habitants. Solidarité entre les générations, puisque la ville est un carrefour où se croisent les anciens et plus jeunes. Solidarité au sein même des générations, puisque trouvent leur place dans les différents quartiers de la commune toutes les catégories sociales. Hem, influencée par l'histoire industrielle de l'agglomération, est ainsi une ville à la population diversifiée, riche de contrastes. Là où des populations se croisent, l'objectif est donc de favoriser leur rencontre. Solidarité enfin envers les hommes et les femmes qui se heurtent aux difficultés de la vie. En appui des solidarités interpersonnelles, le réseau associatif et les politiques engagées par la commune au niveau social viennent accompagner celles et ceux qui sont, temporairement ou plus durablement, confrontés à des difficultés d'ordre économique ou social, qu'ils sont dans l'impossibilité de surmonter seuls.

Apprendre à vivre ensemble, répondre aux attentes des différents âges de la vie, développer et renforcer les actions en direction des populations les plus fragiles, sont les trois axes de « la politique des solidarités » de la commune, qui est une clef essentielle de la politique municipale. Le renforcement de la cohésion sociale sur le territoire de la commune, outre l'investissement de la ville, requiert également celui de ses associations éducatives, sportives et culturelles.

D'une manière générale, afin de répondre aux attentes des habitants, l'enjeu sera de prendre les situations dans leur globalité. Il s'agira de coordonner les acteurs qui travaillent sur la ville en direction des publics que ce soit les petits, les jeunes, les personnes en difficulté ou les seniors. Les plus jeunes seront placés au cœur de chaque projet éducatif, tandis que leurs familles seront davantage intégrées aux démarches et aux actes éducatifs. L'objectif est d'assurer aux enfants hémois toutes les chances de réussite à l'école, et dans la vie. La ville souhaite ainsi accompagner les jeunes pour favoriser leur épanouissement personnel, et leur permettre d'effectuer progressivement l'apprentissage de la citoyenneté. A ce titre, un partenariat étroit entre la ville et les associations sportives et culturelles, pour offrir un large panel d'activités dans ces domaines, constitue un atout essentiel qu'il conviendra de conforter dans le cadre des écoles de discipline.

La ville souhaite ainsi promouvoir l'épanouissement par le sport en veillant à la qualité des prestations et en permettant au plus grand nombre de pratiquer le sport de son choix, dans des conditions optimales. De même, l'accès de tous à la culture sous toutes ses formes est un enjeu dont la ville entend se saisir pour favoriser l'esprit de découverte et multiplier les rencontres, les échanges, le partage.

La ville entend par ailleurs donner toute leur place aux seniors, en particulier en tenant compte de la spécificité de la personne âgée au sein des politiques mises en œuvre sur son territoire. C'est également vrai en ce qui concerne l'aide aux personnes en difficulté. La Ville se veut à l'écoute des personnes les plus fragiles. Les accompagner dans leurs démarches et apporter des réponses adaptées à des situations difficiles sont les missions qu'elle s'est donc fixées. Elle participe également aux politiques visant à réduire les inégalités d'accès aux soins et à la santé des habitants de Hem.

La lutte contre l'exclusion et la relégation durable en dehors du marché du travail, qui frappent sévèrement une partie de la population hémoise, sera intensifiée via la mobilisation des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle. Le réseau des acteurs locaux de l'emploi, via la Maison de l'emploi du Val de marque et ses partenaires, se doit d'être mobilisé sur ses missions d'accompagnement à l'accès et au retour à l'emploi, et de développement de l'activité économique.

Renforcer les conditions d'une plus grande solidarité entre les générations, c'est enfin concourir à renforcer l'unité de la ville. C'est d'abord doter chaque quartier de services de proximité indispensables à l'épanouissement de la vie collective. C'est aussi rapprocher les quartiers et leurs populations au sein d'un tissu de relations sociales toujours plus étroites, grâce à l'implantation d'équipements ou d'activités qui favorisent rencontres et échanges. Mieux se connaître, mieux vivre ensemble en partager des moments de bonheur et de fêtes collectives, impliquer les Hémois dans les décisions qui les concernent, les informer et favoriser la participation des habitants aux projets via la concertation, sont autant d'outils à la disposition de la ville pour faciliter sur son territoire la mixité sociale, interculturelle et intergénérationnelle.

Les orientations : pour une ville plus solidaire

Une ville qui répond aux attentes des différents âges de la vie, c'est d'abord une commune qui développe des services en direction de la petite enfance. Il s'agit de favoriser la **place des tous petits dans la ville**, d'étendre et de **diversifier l'offre d'accueil** pour mieux répondre aux besoins des familles. Une attention particulière sera également apportée au développement de **l'éveil du tout petit** au sein même des structures municipales.

- **Favoriser la place du tout petit**

Prendre en compte la place des tous petits dans la ville suppose d'intégrer des espaces qui leur soient adaptés dans chaque projet d'aménagement. De la même façon, il est nécessaire d'intégrer cette réflexion sur la place du tout petit dans la ville, au sein du programme d'accessibilité des bâtiments communaux existants dans la ville.

- **Etendre et diversifier l'offre d'accueil**

Le monde du travail impose aux parents des rythmes de vie contraignants qui ont pour répercussion d'augmenter les temps de garde des enfants. La Municipalité entend répondre à cette préoccupation par l'augmentation des capacités d'accueil, en diversifiant les modes d'accueil et assurant l'extension des plages horaires des garderies périscolaires. Au-delà des seules capacités d'accueil, c'est également la diversification des modes de garde qu'il convient d'encourager, via notamment la création d'un réseau d'assistantes maternelles, qui puisse coordonner l'offre proposée par les assistantes maternelles indépendantes présentes sur le territoire de la commune, afin d'inscrire celles-ci dans l'ensemble des offres proposées. L'information sur les différentes possibilités de faire garder son enfant à Hem doit être enfin facilement accessible aux familles, gagner en lisibilité, en particulier lorsque celles-ci sont monoparentales. Dans cette optique, la ville envisage la création d'un guichet unique des modes de gardes, qui apporte en temps réel des réponses concrètes aux besoins exprimés par la population, en matière de garde permanente, occasionnelle.

- **Développer l'éveil dès la petite enfance**

L'éveil du tout petit est enfin un des éléments de la qualité de l'accueil au sein des structures municipales dédiée à la petite enfance. Dans la logique de l'action déjà engagée sur ce point via la

Maison de la Petite Enfance, qu'il convient évidemment de poursuivre, il s'agit d'instaurer des temps d'éveil à la musique, la lecture, la sensibilisation à l'environnement de l'enfant pour tous les publics y compris les enfants accueillis par les assistantes maternelles indépendantes.

- **Offrir les meilleures conditions d'accueil sur les différents temps**

La jeunesse de la population hémoise constitue une richesse sociale pour notre commune qu'il est important d'accompagner. A travers ses différentes politiques, la ville de Hem tente de multiplier les actions pour permettre aux jeunes d'aborder sereinement les différentes étapes de la vie. Ainsi, dès le plus jeune âge, la ville offre aux enfants et aux jeunes les conditions d'apprentissage, de développement, de réussite et d'épanouissement dans le cadre d'une politique éducative globale, en lien et en complémentarité avec l'Education Nationale.

L'éducation de l'enfant repose sur la famille, l'école, la société et sur des acteurs locaux présents au quotidien. Elle contribue à développer les connaissances, à inculquer des valeurs, à favoriser l'intégration sociale et à développer la personnalité, éléments essentiels au bien être de l'enfant. A Hem, celui-ci est au cœur de chaque projet éducatif, articulé autour des différents temps de l'enfant.

Dans les écoles, la priorité sera donnée à l'entretien et à la mise aux normes des établissements scolaires ainsi qu'à la modernisation des restaurants scolaires afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil.

Un accent sera mis sur le temps hors scolaire avec un élargissement des offres de services en terme de garderies et de centres de loisirs en intégrant une logique inter-générationnelle. Ainsi, dans un souci de répondre à la demande des parents, les plages horaires des garderies avant et après l'école ou avant et après les centres de loisirs pendant les vacances seront étendues. De même, les activités en direction des plus jeunes dans le cadre des centres de loisirs seront diversifiées en vue de la mise à place des nouveaux rythmes scolaires et en fonction des évolutions et des aspirations des enfants.

- **Favoriser l'accès aux actions de découverte et d'initiation pour tous**

La ville favorisera en milieu scolaire les actions de découverte et d'initiation pour tous à travers le sport, la culture et la nature afin d'éveiller la curiosité des plus jeunes et d'ouvrir l'enfant à la citoyenneté. Ces initiations s'inscriront dans une volonté d'attirer les plus jeunes dans les écoles de discipline, véritables

écoles de la vie où l'enfant peut s'épanouir à travers une activité de son choix et surtout faire l'apprentissage des valeurs que sont le respect de l'autre, le respect des règles ou encore la vie en collectivité. Dans un souci d'égal accès aux activités de loisirs, la ville renforcera le Pass'Sport Culture et maintiendra une politique tarifaire adaptée pour permettre à chaque enfant de s'épanouir hors temps scolaire, de s'intégrer et d'exercer pleinement sa citoyenneté.

- **Favoriser la réussite éducative en accompagnant l'enfant, le jeune et sa famille**

La lutte contre l'échec scolaire reste une préoccupation majeure pour notre collectivité. C'est ainsi qu'en partenariat avec l'Education Nationale, la ville mobilisera les moyens pour donner toutes les chances de réussite aux enfants. La ville poursuivra l'accompagnement scolaire en direction de tous les enfants en tenant compte des nouvelles dispositions prises dans le cadre de l'aménagement du temps scolaire.

Une attention particulière sera portée aux enfants les plus en difficultés. A travers le repérage des élèves rendu possible grâce au partenariat avec l'Education Nationale et les acteurs sociaux, la ville développera les actions pour rendre les enfants et les jeunes disponibles pour les apprentissages et faire participer les familles à la définition et à la mise en œuvre d'un projet éducatif pour leurs enfants. Cela pourra se traduire par des interventions en matière de santé mais également par des rencontres entre les parents et les acteurs éducatifs afin d'aborder et échanger sur les sujets liés à l'éducation, et en particulier sur les problèmes rencontrés par leurs enfants.

Envers les jeunes, il s'agira d'accompagner l'Education Nationale dans le repérage et l'accompagnement des jeunes en phase de décrochage vers un cursus adapté. L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en développant avec la Mission locale Val de Marque des actions de formations pour les 16-17 ans qui sont sortis du système scolaire en favorisant et valorisant les métiers de l'apprentissage. La mobilité géographique des jeunes à la recherche d'emploi sera encouragée dès 18 ans par une aide financière pour l'obtention du permis de conduire.

- **Permettre aux jeunes de devenir citoyen**

Fort de sa population de moins de 25 ans, la ville de Hem s'efforce de prendre en compte les aspirations des jeunes qui sont la richesse de notre commune pour les accompagner dans leur épanouissement et favoriser leur autonomie.

Cette prise en compte des attentes a particulièrement été facilitée par la création du Conseil Municipal de Jeunes qui réunit des collégiens de toute la commune. Le succès des travaux de cette instance de

concertation, qu'ils soient environnementaux, sportifs, culturels ou humanitaires a démontré son efficacité dans l'exercice de la citoyenneté. L'intérêt des jeunes pour le CMJ et ses actions encouragent la ville à renforcer son rôle, en particulier dans un cadre intergénérationnel avec le Conseil des Seniors.

Acquérir l'autonomie, pour les jeunes, passe par une responsabilisation progressive et une prise de conscience des risques encourus dans la vie quotidienne. Cette responsabilisation passe par une politique de prévention renforcée que la ville développera dans ses écoles et ses collèges, notamment en matière de prévention routière ou conduites à risques.

La responsabilisation des jeunes s'exercera aussi par le « coup de pouce » de la ville aux projets personnels par l'attribution d'une aide à la formation aux métiers de l'animation (BAFA....), aux départs autonomes selon des critères très précis ou encore l'accompagnement nécessaire dispensé par le Bureau d'Information Jeunesse.

- **Permettre aux jeunes de s'épanouir à Hem**

Les structures associatives jouent un rôle déterminant dans l'épanouissement des jeunes et dans le lien entre les générations. Elles offrent une diversité d'activités adaptées aux attentes spontanées des jeunes toujours en quête d'expériences nouvelles soumises aux tendances actuelles. Des centres multi-activités aux soirées (soirées actif) en passant par des séjours en gîte, la ville en lien avec la cellule de coordination (associations de jeunes, centres sociaux...) continuera à proposer un programme d'animations différenciées adaptées aux aspirations des jeunes Hémois.

Accompagner la personne en difficulté sociale constitue une préoccupation constante de la ville de Hem. Tout l'enjeu est d'intervenir suffisamment tôt pour ne pas laisser la situation individuelle se dégrader, cibler de la manière la plus précise possible l'accompagnement le plus adapté à la situation rencontrée, identifier les aides les plus adéquates à mobiliser. Aider la personne pour lui redonner confiance, la persuader de sa capacité à surmonter par elle-même la situation difficile à laquelle elle est confrontée : c'est toute une philosophie de l'intervention sociale qu'il s'agit de développer concrètement, à travers l'action des services municipaux, et le partenariat avec les associations, en particulier les centres sociaux.

- **Le retour à l'emploi comme finalité de l'action sociale**

La politique de lutte contre l'exclusion doit en effet permettre de rassembler l'ensemble des opérateurs d'insertion, pour mieux tenir compte de toutes les problématiques. Les difficultés d'accès à l'emploi et les problématiques posées par la persistance d'un taux de chômage trop élevé sur la commune, impliquent que les services sociaux de la commune aient comme finalité de leur action, le retour à l'emploi des personnes accompagnées, toutes catégories confondues : hommes, femmes, jeunes, adultes seniors, handicapés. Un grand nombre de familles en grande précarité se trouvent en effet dans une situation d'exclusion structurelle pour lesquelles l'amélioration de l'emploi n'apportera pas, par elle-même, de solution sans un investissement dans l'accompagnement des personnes sur des parcours contractualisés dans cette direction.

L'insertion professionnelle sera au cœur de la politique sociale, pour lutter contre l'exclusion et la précarité. La coordination des services dédiés à l'emploi sur le territoire de la commune est au centre de l'action de la Maison de l'Emploi du Val de Marque. Son implantation au sein d'un bâtiment qui réunira, en bordure du Quartier des Hauts Champs – Longchamp, services dédiés à l'emploi et services sociaux traduira la volonté d'accessibilité des structures d'accompagnement, de simplification des démarches, ainsi que la nécessité d'envisager la globalité de situations individuelles. L'offre de services dans le domaine de l'emploi devra en particulier être articulé entre les acteurs locaux (Maison de l'Emploi et au sein de celle-ci Mission locale et PLIE), le nouvel opérateur national issu de la fusion entre ANPE et Assedic, les chambres consulaires et les entreprises.

L'action d'accompagnement de l'ensemble des familles en difficulté se traduira également par la mise en place de parcours renforcés, individualisés et contractualisés permettant à chacun d'être aidé suivant ses difficultés et in fine de retrouver des repères structurants. Accompagner les locataires en difficulté dans le parc social, leur éviter la désocialisation par la multiplication de facteurs aggravants,

suppose par ailleurs de renforcer l'action pour éviter coupures de gaz, d'eau et d'électricité, exclusions bancaires et expulsions. L'expérience des situations acquise dans le cadre de l'accompagnement des familles en difficulté amène à préconiser la création d'un point écoute famille, afin de repérer les problématiques le plus en amont possible, de conseiller et d'orienter avant que les personnes ne tombent dans l'exclusion proprement dite.

- **Organiser les partenariats pour l'accompagnement social**

Acteurs essentiels de la cohésion sociale dans les quartiers, les centres sociaux participent activement à la politique de solidarité et de convivialité qui permet de lutter contre la destructuration et l'isolement des familles. La ville entend poursuivre sa collaboration avec ces acteurs, dans le cadre d'un partenariat renforcé et d'une contractualisation des objectifs. Cette collaboration se matérialisera encore dans la reconstruction du centre social des Hauts Champs, afin de permettre à cette structure une action encore plus efficace au service des habitants du quartier.

Le partenariat avec les associations s'illustrera quant à lui à travers un projet de création d'une épicerie solidaire, qui puisse répondre aux besoins d'aide alimentaire tout en préservant la dignité de la personne amenée à utiliser ce type de service.

L'emploi est au cœur d'une politique de cohésion sociale. L'accès à l'emploi et la mobilité des personnes dans l'emploi tout d'abord, parce qu'il s'agit de permettre à chacun de vivre dignement des fruits de son travail, de faire vivre sa famille, de donner corps à ses projets personnels à travers ses talents professionnels. Le développement de l'activité économique et commerciale ensuite, parce que l'activité marchande est propice au brassage des populations, à la confrontation des compétences et à la créativité par la mise en commun des savoir-faire et des apports culturels. La ville se fixe ainsi pour priorités de soutenir l'accompagnement vers l'emploi, et d'amplifier le dynamisme économique et commercial de son territoire.

- **Accompagner vers l'emploi**

L'accompagnement vers l'emploi s'inscrit dans le cadre des actions coordonnées développées par la Maison de l'emploi et l'agence locale de l'opérateur national issu de la fusion ANPE-Assedic. Plus spécifiquement, la Maison de l'Emploi doit s'affirmer comme un véritable guichet unique en direction

des demandeurs d'emploi, des entreprises et porteurs de projet, à l'écoute des besoins, des initiatives, capable d'anticiper les demandes et les besoins de main d'œuvre par une observation fine et détaillée des évolutions du paysage économique du territoire du Val de Marque et plus largement, de l'agglomération roubaisienne, de la métropole et de ses territoires frontaliers. Les efforts doivent également être poursuivis pour assurer la formation, faciliter la mise en relation des salariés à la recherche d'emploi avec les entreprises, et favoriser l'embauche. La tenue de forums de l'emploi à l'image du Carrefour des Métiers, l'aide aux chômeurs de longue durée et les Rmistes, la Mission Locale pour les jeunes, l'intégration professionnelle des personnes handicapées, sont autant d'actions à intensifier et multiplier. Les chantiers d'insertion restent un vecteur d'intégration progressive et efficace des plus éloignés de l'emploi vers le marché du travail, que la ville entend mobiliser. Dans cette logique, elle favorisera le recours à la clause d'insertion dans les marchés publics.

- **Amplifier le dynamisme économique et commercial**

L'accès à l'emploi dépend directement du dynamisme de l'activité du secteur marchand. C'est en effet principalement l'activité privée qui génère la création d'emplois pérennes, le secteur non marchand, au delà de ses propres besoins, pouvant contribuer à fournir aux personnes en difficulté d'insertion professionnelle des passerelles vers l'emploi marchand. L'activité économique, artisanale et commerciale, source d'emplois pour les habitants de la commune, est aussi un vecteur d'animation de la ville à toute période de l'année, qu'il convient d'encourager. Le commerce itinérant prend évidemment toute sa place dans cette dynamique d'animation à travers l'implantation de marchés. Une ville vivante est également une ville où le commerce de proximité est en position de fournir une offre de services diversifiés, répartis dans tous les quartiers. Une pépinière d'entreprises pourra ainsi accueillir les porteurs de projets au premier stade de la configuration de leur activité. Il sera nécessaire de prévoir l'accueil de l'entreprise au fur et à mesure de son extension.

Comme bon nombre de communes, la ville de Hem est touchée par le vieillissement de sa population. Hem compte plus de 3400 personnes soit 18% de sa population de 60 ans et plus dont les besoins ne cessent d'évoluer. L'allongement de l'espérance de vie est une chance et une richesse pour la mémoire, la préservation des savoirs et le partage des expériences.

- **Une ville où les seniors ont toute leur place**

Face à ce phénomène, il convient donc de mettre les personnes âgées au cœur de nos politiques et anticiper le vieillissement à travers nos politiques sociales et urbaines avec pour enjeu principal : l'accessibilité. En effet, l'accessibilité des services, des activités culturelles ou sportives, les modes de déplacement sont autant de facteurs qui contribueront à lutter contre l'isolement de la personne âgée. La création d'une instance démocratique de consultation permettra de prolonger les réflexions en terme d'autonomie, d'aide au maintien à domicile, d'animations et de place des seniors dans notre commune (conseil des seniors).

- **Favoriser les relations intergénérationnelles**

Parce que chacun a à apprendre de l'autre et à apporter aux autres, le rôle de la commune est de faciliter les rencontres de nos aînés avec les jeunes et les étudiants, de transmettre les savoirs, de partager la mémoire et de favoriser l'implication des aînés dans les associations pour renforcer le bénévolat. Au delà de la semaine bleue, semaine nationale des personnes âgées, la ville s'attachera à associer les seniors tout au long de l'année à l'ensemble des manifestations et à favoriser l'intégration de celles-ci dans le tissu social des quartiers, en y impulsant des activités d'animations et de loisirs adaptées et en facilitant la mobilité des seniors au sein de la ville.

- **Faciliter le maintien à domicile**

L'allongement de la durée de vie implique la recherche de réponses nouvelles en terme d'accompagnement. Près de 1000 personnes (chiffre 1999) âgées de plus de 75 ans vivent sur la commune. 80% d'entre elles ont fait le choix de rester à domicile. Il est nécessaire de poursuivre notre politique d'écoute, d'aide et de services à la personne notamment par les repas à domicile, la téléalarme, le numéro unique... Cette préférence au **maintien à domicile** confirme la nécessité de multiplier l'offre d'habitat adapté afin de répondre à la problématique du parcours résidentiel.

Ainsi, la construction d'appartements ou de logements type « dominos » permettra de répondre à la demande des personnes âgées. Ce type de logement « béguinage » est d'autant plus apprécié qu'il répond au besoin croissant de sécurisation des seniors et qu'il favorise les relations de voisinage.

Néanmoins, en terme d'aménagement du territoire, une vigilance devra être exercée pour éviter une « ghettoisation » des aînés et favoriser une mixité intergénérationnelle au quotidien.

- **Anticiper et prendre en charge la dépendance**

Quand le maintien à domicile n'est plus possible, la collectivité se doit d'accueillir les personnes âgées sans qu'elle n'ait besoin de quitter leur lieu de vie qu'est la commune. Déjà forte de ses deux résidences, la ville entend renforcer son offre avec les partenaires compétents pour répondre à la diversité des besoins liés à la perte d'autonomie et l'accroissement de la maladie d'Alzheimer en aménageant un **Etablissement Hébergeant les Personnes Agées Dépendantes et Désorientées**. Cependant, la prise de conscience de la dépendance chez la personne âgée et sa famille est souvent tardive, c'est la raison pour laquelle la ville va renforcer l'information à destination de ce public, notamment par le biais d'un Bureau d'Information Seniors.

La santé est un élément déterminant du bien être d'une population. Les inégalités qui marquent le territoire communal dans ce domaine, incitent la ville à développer certaines actions sur cette problématique, sans toutefois se substituer aux institutions pleinement compétentes dans le domaine de la santé, dont la vocation première est d'assurer la prévention, la promotion et l'éducation à la santé ainsi que l'accès aux soins. L'action de la ville ne peut donc s'envisager qu'en complémentarité des projets développés par celles-ci.

- **Promouvoir l'accès aux soins et les actions de prévention, et l'accompagnement de la souffrance psychique**

Dans ce cadre, la ville entend contribuer à une meilleure répartition de l'offre de soins sur son territoire, à une connaissance aussi complète que possible de l'état de santé de la population hémoise, des dysfonctionnements en matière d'accès aux soins, et des besoins spécifiques des publics en difficulté. Elle encouragera les actions de sensibilisation et de prévention, et incitera professionnels, associations et institutions du secteur sanitaire et social à se mobiliser pour mieux coordonner leurs actions.

La prévention et la sensibilisation tiennent une place prépondérante dans la politique de santé. Celle-ci vise à promouvoir l'accès aux droits et aux soins, à soutenir les actions de sensibilisation en direction des publics scolaires, des publics en difficulté, ainsi que les actions collectives d'information et

d'éducation à la santé, et à prévenir les conduites et consommations à risques (tabac, alcool, toxicomanie, ...). Elle s'attachera à aider les actions d'écoute et de soutien aux personnes en souffrance psychique.

- **Insérer les personnes à mobilité réduite dans la ville**

La ville souhaite, comme la législation l'y oblige, prendre davantage en compte la place des personnes à mobilité réduite sur son territoire. Une action destinée à favoriser l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes concernées sera engagée. Cette préoccupation fera l'objet d'une attention constante dans le cadre des projets de construction de nouveaux équipements publics ainsi que par le biais d'un plan de mise aux normes des bâtiments existants. Une meilleure prise en compte de la place des personnes à mobilité réduite, en particulier les personnes handicapées, sera assurée dans les différents secteurs de la vie sociale, (intégration professionnelle, vie associative sportive et culturelle).

Encourager l'ouverture d'esprit et la découverte, susciter la curiosité ; enrichir les connaissances, aller à la rencontre de ce qu'on n'a jamais vu ou entendu; réunir des hommes et des femmes d'horizons divers autour des mêmes événements ; favoriser l'expression des capacités artistiques : ce sont là les différents axes d'une politique qui veut mettre la culture à la portée de tous.

- **La culture à la portée de tous**

Là encore, la mise en œuvre de projets culturels s'inscrit dans une relation de partenariat étroite entre la ville et les acteurs qui interviennent sur son territoire. La politique culturelle de la ville est portée par des structures ou des rendez vous dont la notoriété s'est renforcée, et qui font de Hem une commune où la culture participe pleinement d'une offre de services de qualité à destination des habitants. Favoriser l'accès de tous à la culture, et développer une offre d'animations et d'activités qui répondent à la diversité des goûts et des attentes sont ainsi les deux objectifs autour desquels les actions culturelles sur le territoire de la ville doivent s'articuler.

- **Davantage d'accès à la culture**

Pour réaliser cette politique, les équipements culturels poursuivront l'objectif commun de s'ouvrir à un public toujours plus large dans un souci de démocratisation de l'accès à la culture. Ils maintiendront des tarifs accessibles à tous. Ils accentueront leurs actions destinées au jeune public. Une sensibilisation à la richesse des activités artistiques sera encouragée dès le plus jeune âge, à travers la découverte de la culture à l'école, dans le cadre de la prestation culturelle scolaire. Le Pass'sport culture, en permettant la pratique de tarifs adaptés à la situation de chacun, est réaffirmé comme clef d'entrée indispensable pour permettre l'accès du plus grand nombre aux activités. De même, les écoles de discipline culturelles (Ecole de musique, Ecole d'arts plastiques, Atelier théâtre, Ecole de danse) restent par excellence les voies d'accès à une pratique artistique de qualité, à la disposition de tous. D'une manière générale, les orientations de la politique culturelle pour la période 2008-2014 consistent ainsi à conforter l'existant, et à amplifier les actions qui ont démontré leur efficacité. La politique culturelle doit ainsi in fine viser à favoriser au maximum les rencontres avec une œuvre, un artiste ou une démarche artistique, une pratique, le partage de savoir-faire et la découverte de talents.

- **Plus de choix dans les activités et rendez vous culturels**

Diversifier l'offre culturelle et proposer des rendez vous plus nombreux est le deuxième objectif structurant de la politique qui doit être développée par la ville. La construction d'une salle affectée aux représentations et pratiques culturelles facilitera l'organisation de nouveaux évènements qui rassemblent les habitants et permettra de donner aux rendez vous existants une dimension nouvelle. L'objectif de diversification suppose également un soutien aux initiatives du tissu associatif quand celui-ci s'inscrit en cohérence avec la politique initiée par la commune. Le développement d'animations réparties dans tous les quartiers de la ville est un vecteur d'unité de celle-ci, qu'il convient d'encourager. La découverte de modes d'expression artistique liés à l'urbanité prendra également toute sa place dans le cadre des activités appuyées par la ville.

Le sport véhicule les valeurs indispensables à l'apprentissage de la vie collective : le respect des règles et des lieux, l'attention à l'autre, le fair-play, la solidarité, la persévérance, et le sens de l'effort. Il est un facteur essentiel d'épanouissement personnel. Il est aussi un vecteur d'engouement collectif, à travers les événements sportifs et les compétitions qui rassemblent petits et grands, et toutes les catégories sociales autour des mêmes enthousiasmes, parfois des mêmes déceptions, toujours des mêmes fiertés.

- **Développer l'accès au sport dès le plus jeune âge**

Les activités sportives prennent donc une place privilégiée dans l'offre de services que la ville entend offrir et contribuer à étoffer. La pratique des activités sportives est encouragée par la découverte du sport à l'école, qu'il convient de soutenir. La découverte du sport dès le plus jeune âge sera facilitée par la création de nouveaux temps de pratique, en particulier le samedi matin. C'est la recherche d'une réelle qualité des prestations qui assure également le succès de fréquentation des écoles de disciplines sportives, associatives et municipales, dont l'action sera pérennisée. C'est toujours pour inscrire cet impératif de qualité dans le temps que la ville participe à la formation des éducateurs sportifs et que les pôles d'excellence doivent être soutenus. L'organisation d'événements qui suscitent chez l'enfant l'intérêt et le goût de la pratique sportive à l'instar d'Oxyg'hem participe à la sensibilisation au sport dès le plus jeune âge.

- **Favoriser les activités des clubs sportifs**

Le ville ne peut évidemment répondre seule aux attentes toujours plus diversifiées de pratiques sportives qui émanent des habitants. La diversité des pratiques sportives est facilitée par un travail commun entre la ville et les associations, qui inscrivent leurs actions dans la même optique de proposer au plus grand nombre, un large éventail de disciplines. La ville développe donc son action dans le cadre d'un partenariat avec le monde associatif, à travers un soutien actif en direction des clubs sportifs conformément à ses priorités dans ce domaine. Le soutien au bénévolat, l'entretien régulier et la rénovation des bâtiments existants, la construction de salles de sport et d'équipements adaptés aux activités que les associations accueillent sont des éléments structurants de l'engagement de la ville pour développer sur son territoire les pratiques sportives.

- **Des choix d'aménagements qui favorisent la mixité des générations.**

Au fil des années, la ville de Hem s'est dotée d'un nombre conséquent d'équipements publics. Chacun d'entre eux réparti sur l'ensemble de la ville joue un rôle structurant dans le quartier qui l'accueille. Son implantation en cœur de quartiers et sa spécificité bien identifiée participent avec l'habitat et le commerce à la mixité des fonctions qui est recherchée dans l'équilibre d'un quartier.

Ces équipements de proximité, forts des politiques sectorielles menées, participent à l'animation de la ville et s'intègrent, grâce à leur aspect architectural, à leur environnement. Qu'ils soient scolaires, culturels, sportifs ou sociaux ils sont avant tout de véritables lieux de vie, des points de rencontre et d'échanges entre les habitants, entre les générations. Tout l'enjeu pour la ville est de faire vivre ces sites, de les entretenir, de compléter cette offre d'équipements en fonction des besoins et conforter leur rôle de « repère » dans le quartier.

Favoriser l'image de la ville et la convivialité

Les orientations : pour une ville attractive

L'image d'une ville véhicule son identité. Elle affirme la notoriété de la ville, bonne ou mauvaise, et associe au nom de la ville ce qui en est le plus caractéristique. Elle est vecteur de symboles, de représentations, de perceptions avec le risque parfois de laisser la place aux idées toutes faites, aux préjugés. L'image d'une ville dépend à la fois de ce qu'est la ville, et de ce qu'elle entreprend. A ce titre, l'image de la ville est porteuse de sens, reflète à la fois son histoire, sa réalité, et ses ambitions.

C'est donc une action de reconquête de son image que la ville a entrepris depuis la définition et la mise en œuvre du GPH. L'image de la ville doit traduire la volonté de ses acteurs d'œuvrer pour une cohésion sociale confortée par la mobilisation de ses réseaux de solidarité, la reconquête de ses espaces dégradés pour y faire émerger de nouveaux projets, la mise en valeur des atouts qui font de Hem une ville résidentielle où il fait bon vivre. L'image d'une ville qui met tout en œuvre pour assurer l'égalité des chances, qui maîtrise son avenir en construisant un projet qui rassemble les Hémois, qui suscite chez chacun l'envie de s'investir pour sa ville, d'en être fier, de s'en revendiquer.

L'image de la ville est aujourd'hui structurée autour d'une identité d'où transparaissent dynamisme, sens de l'initiative, goût de l'innovation et confiance dans les talents de ses habitants. Une image de qualité de vie qui résume les qualités de la ville, qu'il convient de renforcer en lui donnant un écho supplémentaire.

Dynamique, la ville construit son image à travers les projets qu'elle initie et mène à bien, les énergies qu'elle mobilise pour susciter l'événement. C'est tout le sens des actions de requalification des voiries, des investissements réalisés dans l'entretien du patrimoine public, la construction de nouveaux équipements, le soin porté à la valorisation de l'environnement. C'est la logique également des rendez vous sportifs et culturels ou festifs qui savent rassembler autour d'une réputation de qualité, tout un public aux âges, parcours et conditions divers.

Hem veut être identifiée comme une ville favorable au mûrissement et à l'éclosion des initiatives, en particulier dans le domaine économique. Une ville où il est possible d'être accueilli avec son projet, d'étudier les possibilités de mettre celui-ci en œuvre, de le faire croître, d'accompagner son succès, de trouver des solutions pour le pérenniser.

Toute l'ambition portée par les orientations de ce GOPH est ainsi d'affirmer l'image de Hem comme une ville attractive. Une ville dont l'offre de services répond aux attentes et besoins des différentes étapes de la vie. Une ville ouverte à celles et ceux à qui l'envie de ville donnerait envie d'y vivre.

- **Un aménagement équilibré de la ville**

Faire rayonner la ville et conforter son image, c'est d'abord apporter une attention constante à son cadre de vie. Outre l'accent mis pendant la période 2008-2014 sur la valorisation de l'environnement et du patrimoine naturel de la commune, c'est dans les choix mêmes d'investissements, la stratégie d'implantation des équipements, l'enchaînement des opérations de requalification et de rénovation, que se traduit la volonté d'embellissement de la ville, pour contribuer à l'amélioration de son image. La recherche de la qualité architecturale, l'intégration dans l'environnement urbain des nouvelles constructions, la volonté de faire remplir aux équipements publics une fonction de traits d'union entre les quartiers et les habitants, en raison soit de leur localisation dans la ville, soit des activités qui y sont développées, sont autant de principes qui participent d'une volonté d'aménagement équilibré de la ville.

C'est dans cette logique que seront menés à bien les travaux s'inscrivant dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine des Hauts Champs – Longchamp. Dans le même registre, une opération de requalification du quartier de la Lionderie-3 Baudets sera mise à l'étude, de manière à poursuivre l'entreprise de valorisation de l'espace urbain déjà engagée. L'aménagement d'un véritable cœur de ville dans le cadre de la Vallée 2, organisant autour d'une nouvelle place publique une zone dédiée à l'accueil de logements et d'activités commerciales de proximité répond encore à cette ambition, qui vise à maintenir la population de la ville au plus près des 20 000 habitants.

- **Une ville qui rayonne par la culture et le sport**

Une ville qui fait parler d'elle en bien, c'est une ville qui suscite l'adhésion, réussit à fédérer ses habitants et attire au delà même de son territoire, autour d'évènements et rendez vous fédérateurs, qu'ils soient culturels ou sportifs. La programmation des manifestations culturelles revêt dans ce contexte une importance particulière. Une réflexion doit être engagée afin de permettre la montée en puissance et en résonance des différents grands rendez vous hémois (Fêtes de Hem, Printemps musical, Biennales de la Sculpture, Descente du Père Noël). La notoriété acquise par l'Ensemble Orchestral de Hem attire par ailleurs vers l'école de musique un public toujours plus nombreux, qui amène à envisager une extension des capacités d'accueil de celle-ci. Le rayonnement de la commune est également assuré par le succès populaire des rassemblements sportifs que la ville est capable

d'organiser à l'image d' Oxyg'hem ou d'accueillir à l'instar des 4 jours de Dunkerque. La mobilisation des acteurs locaux pour ces grands rendez-vous renforce l'image attractive de Hem. Le tissu associatif joue un rôle majeur dans le dynamisme de la commune en particulier grâce à l'engagement des bénévoles qu'il conviendra d'encourager, de renouveler et de mettre à l'honneur.

- **Encourager l'attractivité par l'activité économique**

L'aménagement du site de la Blanchisserie constitue une priorité qui répond à cette préoccupation, en offrant un ensemble de surfaces capables d'accueillir de l'activité commerciale ou artisanale. Outre la redynamisation d'un secteur de la commune, la requalification de la Blanchisserie est un projet structurant phare, symbole de la volonté de la ville de reconquérir les espaces laissés en friche, afin de leur redonner une destination couvrant les multiples attentes des populations (emploi, services aux particuliers, services aux entreprises, commerces de proximité...). C'est la même philosophie d'action portant sur la reconquête de l'espace urbain délaissé, qui sous-tendra la requalification de la friche Declercq. La perspective est ici offerte d'aménager, avec la participation de l'initiative privée, une véritable porte d'entrée originale de la ville, reflet de son dynamisme.

La commercialisation des espaces dédiés à l'activité économique sera optimisée grâce aux effets de la zone franche, dans le périmètre de celle-ci. La promotion de la ville comme territoire de développement de l'entreprise, devra mettre en avant ce dispositif, les disponibilités immobilières et foncières, ainsi que la possibilité pour la ville de répondre aux différentes étapes de développement de l'activité.

- **Communiquer au service de l'image**

Assurer aux Hémois une information régulière, précise de manière à ce qu'ils puissent suivre l'actualité de la ville, mieux comprendre les enjeux du territoire, mieux connaître la diversité de la population, apprécier les initiatives et identifier les services qui peuvent répondre à leurs besoins, tels sont les enjeux de la communication de la ville de Hem. Pour ce faire, il est important de faciliter l'accès à l'information en proposant une gamme de supports diversifiés dans lesquels les habitants trouvent aisément les services et les renseignements recherchés. Le Tout'hem Magazine dans une formule rénovée et les déclinaisons du Tout'Hem (Tout'Hem infos, Tout'Hem Sports...) resteront le vecteur principal de diffusion de l'information auprès des habitants, secondée par un site internet modernisé qui

intègre une offre de services en ligne. Celle-ci rapprochera dans le cadre de l'e-administration les services administratifs de la ville et les habitants en rendant accessible 24h/24, 7j/7 un certain nombre de prestations dont l'accessibilité se trouvera facilitée.

Dans le même esprit, la communication de proximité sera privilégiée afin de présenter les projets, solliciter les avis des hémois, débattre et proposer avec la tenue régulière de réunions de concertation avec les habitants concernés.

CONCLUSION

Renforcer l'unité de la ville, développer les liens entre les quartiers qui la composent, favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants de Hem, encourager les Hémois à être acteurs responsables de leur ville et de son évolution, inscrire la ville de Hem parmi les communes volontaristes et novatrices de son agglomération : c'est l'ambition qu'affirme l'ensemble des orientations politiques décrites dans ce GOPH.

Elles s'attachent à recouvrir les différentes dimensions de la vie sociale dans la commune, et s'inscrivent dans une démarche constante de mise en cohérence des politiques menées au titre du GOPH précédent, avec celles envisagées ou d'ores et déjà engagées pour la période 2008-2014. Ces orientations et les actions qu'elles appellent, s'inscrivent en effet sur le long terme, à l'échelle de toute la durée de l'actuel mandat municipal. Leur mise en œuvre tiendra évidemment compte des modifications institutionnelles et administratives qui viendront, le cas échéant, à intervenir au niveau territorial.

L'élaboration du nouveau Guide des Orientations Politiques Hémoises met ainsi en évidence la transversalité des politiques menées, dès lors qu'elles poursuivent le double objectif d'assurer une plus grande cohésion sociale, et de renforcer les liens tant entre les générations, qu'au sein de celles-ci. Le nouveau GOPH met en évidence les synergies à engager ou à conforter entre la ville et les différents acteurs locaux que sont les associations, les acteurs économiques, et enfin les Hémois désireux de se mobiliser pour leur commune, autour de projets réalistes et réalisables.

Le GOPH souligne ainsi la richesse de la collaboration que la ville a engagée avec le monde associatif, et qu'elle entend étendre dans les années qui viennent. Il ouvre à destination de chaque Hémois des espaces d'implication et de participation à la vie locale, qui donnent à chacun la possibilité d'apporter sa contribution à la dynamique de transformation de notre ville.

L'affirmation d'orientations stratégiques qui guident le développement de la commune dans les années qui viennent, implique la formulation de choix, après avoir accompli des arbitrages qui prennent en compte les attentes des habitants, les ressources financières de la commune, la situation économique et sociale de la population hémoise, et les objectifs politiques de développement de la ville. Elle suppose, au regard de ces éléments, de hiérarchiser les priorités, d'orienter l'effort collectif et l'action publique sur des domaines spécifiques, dans l'intérêt général.

Document d'affirmation de choix de politiques publiques, le GOPH constitue également un acte de transparence et un gage de lisibilité de la politique municipale en direction de l'ensemble des habitants et des partenaires extérieurs de la commune. Il met en évidence la cohérence du projet de ville, et en exprime les fondements. Le GOPH est ainsi un document d'orientation d'une ville qui se veut porteuse de valeurs, et qui partage le sens de celles-ci à travers son projet, avec chaque Hémois.